

Christian Balliu

ANTOINE GALLAND OU L'ORIENT DÉVOILÉ



Sésame, ouvre-toi !

Antoine Galland

Il est une promenade dans le vieux Paris que j'aime par-dessus tout. Elle conduit de Saint-Sulpice, qui rappelle de nos jours encore Port-Royal et l'ancienne Sorbonne, à Sainte-Barbe, aux confins de la montagne Sainte-Genève. Ce quartier était appelé jadis l'Université, par opposition au Marais ou à la Cité, qui occupaient la rive droite.

En quittant la place des quatre évêques, je m'engage dans la rue de Vaugirard, la plus longue de Paris, qui mena si souvent Ernest Renan à Issy et où Foucault conçut son célèbre pendule. Je rejoins ainsi le jardin du Luxembourg, tout empreint encore du parfum de Catherine de Médicis et qui abrita autrefois le château du Diable Vauvert.

Aujourd'hui, les gueux ont déserté le quartier pour céder la place aux joueurs d'échecs, rivés à leur table jusqu'au coucher du soleil. Je cède aussi à la tentation du jeu et essaye, le temps de quelques parties, de me mesurer aux habitués de l'endroit.

J'imagine alors combien ce coin de Paris, irrémédiablement imprégné par la religion catholique, avait aussi été, de manière plus pernicieuse mais toujours lancinante, marqué par le charme de l'Orient. Shéhérazade semble surgir de l'échiquier et me rappeler que c'est là qu'Ernest Renan adorait flâner, déchiré entre la scolastique cartésienne, celle de la *Philosophie de Lyon*, et l'ivresse de Byblos, là où repose sa sœur Henriette, là où le génie révèle « ces vérités qui dominent la mort, empêchent de la craindre et la font presque aimer »¹.

C'est au jardin du Luxembourg aussi que venait se promener dans les années 1680 un érudit de province, né près de Montdidier dans la Somme, que rien ne semblait prédestiner à l'appel

du Levant. Cet homme, Antoine Galland, je l'avais découvert dans les « Classiques Garnier », enfoui sous le titre de l'une des œuvres littéraires qui font le patrimoine de l'humanité: les *Mille et une Nuits*.

En 1704, les *Mille et une Nuits* sortent de l'ombre grâce au talent de traducteur et d'écrivain d'Antoine Galland. Comme le rappelle Omont dans ses *Missions archéologiques en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Galland, recommandé par Nicole et Arnauld, était de tous les voyages avec le marquis de Nointel, ambassadeur de France à la Sublime Porte. Outre trois séjours à Andrinople², où le sultan avait son armée et son bureau, Galland effectuera en compagnie du marquis des pèlerinages en Asie Mineure et en Terre Sainte, préoccupation de la France depuis Philippe le Bel, jusqu'en Égypte et en Mésopotamie.

Depuis les croisades, la France a toujours mené une politique orientale, matérialisée aujourd'hui encore par l'École des Langues Orientales³. L'intérêt pour l'Orient ne pouvait que s'accompagner d'une politique linguistique qui prît en compte les réalités culturelles différentes.

À partir du XVIe siècle, l'Empire ottoman connaît son apogée, avec le règne de Soliman le Magnifique (1520-1566). Ses offensives militaires, presque toujours couronnées de succès, font atteindre à l'Empire sa plus grande dimension. Son alliance avec François Ier permet notamment aux galères ottomanes de se présenter devant Nice (1543) et d'hiverner à Toulon.

Le monde entier tremble devant Soliman et, malgré les déchirures de la Réforme, catholiques et protestants savent que le problème essentiel reste la menace orientale. Constantinople, avec ses 700 000 habitants, trois fois plus que Paris, est la plus grande ville du monde connu. L'Empire ottoman passe au XVIe siècle de 12 millions à 35 millions d'âmes et s'appuie sur un système juridique nouveau imposé par le Kanuni⁴.

Mais l'admiration le dispute à la crainte. Les arts brillent à Constantinople et les architectes élèvent des monuments qui n'ont rien à envier à la Sainte-Sophie de Justinien. Souvent même, ils s'en inspirent, à l'instar de Sinan⁵ qui, à l'âge de quatre-vingts ans, crée son chef-d'œuvre avec la Selimiye Camii d'Edirne (1569-1574), l'un des plus beaux monuments du monde. Une aussi belle civilisation ne pouvait qu'inspirer l'Occident.

La politique étrangère de Louis XIV poussa donc naturellement la France à porter son regard au-delà du bassin méditerranéen et à créer des comptoirs commerciaux dans les échelles du Levant et en Chine. Dans ce but et poussé par les plaintes des commerçants français auprès de la Chambre de Commerce de Marseille, Colbert décida en 1669, sur le conseil de Pontchartrain, de fonder l'École des Enfants de Langues⁶. Le Collège de Clermont en serait

le siège officiel, mais, jusqu'en 1700, les cours seraient donnés dans les couvents des capucins de Pera⁷ et de Smyrne.

En effet, contrairement à la tradition européenne où le latin régnait encore en maître absolu des ambassades, la Cour constantinopolitaine n'utilisait que le turc dans ses relations diplomatiques. La traduction était assurée par leurs dragomans⁸ et ne constituait donc à l'époque aucun gage de fidélité. Lisons à cet égard ce qu'en dit un ambassadeur de l'époque (Wicquefort 1715 : 37, 120) :

À la Cour de Constantinople tous les Ministres ont leurs Dragomans. Les Turcs ne savent point d'autre langue que la leur, & n'en admettent point d'autre.

Les Turcs, qui n'ont point de Ministres ordinaires dans leurs Cours estrangères, n'ont pas grand commerce de lettres. Leurs Chiaoux, qui bien souvent ne savent ni lire ni écrire, ne sont que leurs Messagers, qui après avoir fait leur message, s'en retournent chez eux, & font leur rapport de bouche au Vizir. Toutes les négociations & tous les traités, que le Grand Seigneur fait faire, se font à Constantinople avec le Divan, ou bien à la Campagne avec le Premier Vizir, ou avec quelque Bacha, & toujours en leur langue.

Le Collège de Clermont⁹, fondé par Guillaume du Prat en 1560, fut donc choisi par Louis XIV. Le plus célèbre des cent Collèges que les fils de Loyola construisirent dans la France de l'Ancien Régime faisait partie de la paroisse Saint-Benoît. Il forme un triangle avec la Sorbonne et le Collège de France. On devine l'étonnement des pensionnaires de la rue Saint-Jacques lorsque, en 1682, le roi le déclara de fondation royale et le fit dénommer *collège de Louis le Grand*.

Louis XIV aimait le collège de Clermont et encourageait les courtisans à y conduire leurs fils. Le marquis de Seignelay, le propre fils de Colbert, y fit d'ailleurs ses études (Dingli 1997 : 22) :

Le deuxième choix heureux est celui du collège de Clermont où le jeune Jean-Baptiste, bientôt marquis de Seignelay, est envoyé comme pensionnaire. À ce titre, il partage une chambre avec son précepteur. Le futur lycée Louis-le-Grand est l'un des établissements les plus prestigieux de son temps ; on y trouve l'élite de la société. Les enfants de la noblesse de robe y côtoient ceux des grands du royaume. Il n'est pas rare, cependant, d'y trouver des élèves d'origine plus modeste. De l'établissement de la rue Saint-Jacques sont sortis Bussy-Rabutin, Saint-Évremond, Chapelain et Molière.

L'École des Enfants de Langues, abritée par le collège Louis-le-Grand, formera jusqu'en 1762, date d'expulsion des jésuites hors de France, des lignées d'interprètes aussi célèbres que

les Fornetty, Fonton, Rufin ou Pétis de la Croix. À côté des langues classiques (grec, latin, français), censées donner aux élèves les clefs de la pensée universelle¹⁰, on y enseignait avec ferveur les langues orientales, à savoir le turc, le persan et l'arabe. Enfin, ces élèves y apprenaient les « sciences accessoires », c'est-à-dire les sciences physiques, naturelles, historiques, géographiques, juridiques, commerciales, le dessin et la levée des plans (Masson 1881 : 905-30). Tout cela devait être assimilé à une époque où l'absence de livres élémentaires, de grammaires ou de dictionnaires pour les langues orientales était notoire. Leurs connaissances générales ne pouvaient que s'en ressentir. Un observateur notait en 1796 (Dupont-Ferrier 1923 : 123) :

Plus d'un serait bien embarrassé de dire si Londres est au nord, au couchant ou au midi de l'Europe ; beaucoup hésitent à répondre quels sont les États circonvoisins de la France ; quasi tous balbutient, lors même qu'on les interroge, sur ce qui se passe sous leurs yeux, sur ce qu'ils devraient indispensablement savoir de l'histoire ottomane, de l'état de l'empire [turc], de ses ressources, etc.

Et pourtant, ces interprètes s'adonnaient souvent avec bonheur à la traduction d'ouvrages orientaux. Dans sa préface à *La Révolution arrivée sous Mustapha II* (B.N.F., *Supp. Turc*, ms. 716), Charles Fonton écrit dans la plus pure tradition des *Belles Infidèles*¹¹ :

La traduction que je présente au jour n'est pas de ces traductions scrupuleusement littérales, où l'esprit servilement assujéti [sic] n'ose secouer le joug qu'il s'impose et craint de sortir de la sphère de copiste pour ne pas devenir original. De telles traductions ne furent jamais de mon goût, surtout en matière historique. Je pense qu'il suffit de ne pas altérer les faits et de ne retrancher rien du nécessaire, mais qu'on peut, sans se mettre en butte à la critique, suppléer comme on veut à l'accessoire. Or, si ces libertés sont permises aux traducteurs de toute sorte de langues, combien, à plus forte raison, ne doivent-elles pas l'être à ceux qui traduisent des auteurs turcs ou arabes ?

C'est dans ce contexte diplomatique propice aux relations avec l'Orient qu'il convient de situer l'œuvre d'Antoine Galland, sans passer sous silence le canevas littéraire de l'époque. On se trouve vers 1700 dans la dernière partie du règne de Louis XIV, dans une atmosphère de fin de siècle « austère et morose, pénétrée du sentiment des grands déclin », remarquablement décrite par Paul Hazard (1935 : t. I, 171). Galland a réussi à concilier l'antilogisme oriental et la raison latine, en se greffant de manière naturelle sur la discrétion classique. Schwab (1964 : 20) dit avec justesse :

Les Mille et une Nuits en 1704-1717 sont le dernier rameau du tronc qui avait donné *Les Amours de Psyché* en 1669 et *La Princesse de Clèves* en 1678, d'où suivront ces rejetons dès

lors inmanquables, *Lettres persanes* en 1721, *Zadig* en 1747, puis la foison du conte oriental européen.

Si *La Princesse de Clèves* était une espèce de racinien enfoui sous le cornélien, Galland sera une sorte de *Zadig* celé sous du Clèves. Un trait semble pour le moins pertinent : *La Princesse de Clèves* avait été le raffinement dans la mise en scène de héros qui fussent dans le même temps les plus humains et les plus abstraits. Madame de La Fayette, proche de la marquise de Sablé¹² et des jansénistes de l'hôtel de Nevers, écrit dans *Le Triomphe de l'indifférence* que « l'amour naît des douceurs » et Bernard Pingaud, un critique moderne, lui attribue un jugement (1972 : 9) que l'on pourrait sans conteste appliquer aux *Mille et une Nuits* : « limpide en apparence, mystérieuse dès que l'on essaie d'en toucher le fond ».

De son côté, Galland allait mettre en scène les amours contrariées de sérail, redevables sans doute aux conversations qu'il avait eues avec Segrais, ce porte-plume de la Grande Mademoiselle, si important dans la conception de *Zaïde*. Mais la filiation ne s'arrête pas là¹³.

Dans *La Princesse de Clèves* comme dans *Zaïde* interviennent quatre histoires narrées par les protagonistes eux-mêmes, une innovation dans le roman français. Le sujet est en fait celui d'une nouvelle où l'investigation psychologique est le véritable ressort de l'action. Avant Madame de La Fayette, les héros des romans français cessaient d'agir pour s'analyser. L'analyse servait à mettre en lumière le comportement des personnages et ornait une intrigue qui pouvait en faire l'économie. À l'opposé, dans *La Princesse de Clèves*, l'analyse devient l'essence même du récit. C'est parce que Madame de Clèves réfléchit sur ses sentiments, parce qu'elle cherche à les comprendre et à les maîtriser que l'intrigue avance. L'échec de ses réflexions, son impuissance à enrayer la progression du mal font le tragique de son aventure.

C'est le problème crucial du *temps romanesque* qui est ici résolu. Bernard Pingaud (1972 : 373) le souligne remarquablement :

Les événements qu'ils [les précieux] nous racontent ne s'insèrent pas dans une histoire dont nous pourrions suivre la lente et difficile progression. Les héros n'ont ni âge, ni condition, ni figure, et le commentaire qu'ils font de leurs aventures reste extérieur à celles-ci : c'est le conteur en réalité qui commente comme il parlerait dans un salon du coup de foudre et de la jalousie, ce ne sont pas les personnages jaloux et amoureux [...]

Le temps, l'histoire, le mouvement intérieur sans lesquels le roman ne saurait nous donner l'indispensable impression de réalité, l'analyse les prend à son compte.

Zaïde est, pour sa part, un roman à tiroirs où les deux héros se racontent en bord de mer la triste histoire de leur vie, dans laquelle l'amour et la jalousie occupent une place essentielle.

Galland reprend à son compte dans les *Mille et une Nuits* le procédé des confidences faites par un amant à toute la nature. Dans l'*Histoire de Beder*, le dialogue de la belle Gulnare surpris par le roi, caché dans un cabinet, rappelle les lettres interceptées chez Madame de Lafayette, et les ficelles de Saleh renvoient aux astuces du duc de Nemours. Enfin, la cour du calife habille de féerie le palais de Versailles.

C'est après son retour d'Orient en 1688, où il avait fait un long séjour pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales, que Galland commence à multiplier les travaux d'érudition, essentiellement relatifs au monde arabe. Il faut dire que le poste que lui a obtenu Thévenot à la Bibliothèque du Roi lui est d'une aide précieuse.

En 1697, il publie la *Bibliothèque Orientale*¹⁴ de son maître d'Herbelot, immense encyclopédie sur l'histoire, la géographie, la littérature et la religion des peuples orientaux, où s'abreuveront les philosophes, les conteurs et les poètes, de Voltaire à Goethe, Byron ou Nerval. Dans la *Préface* à l'ouvrage, Galland faisait l'éloge des orientalistes passés :

Ainsi, par le travail de tant de personnages célèbres, l'étude des trois langues orientales, arabe, persienne, et turque, est devenue présentement si aisée que, pour les pénétrer à fond, et même en peu de temps, il n'y a presque qu'à le vouloir.

Dès 1613¹⁵ en effet, apparaissent les prodromes d'une nouvelle école européenne d'orientalistes qui relança l'étude des langues orientales. C'est en 1639 qu'une grammaire persane¹⁶ sera publiée, alors que Megiserius et du Ryer¹⁷ écrivirent les premières grammaires en langue turque en 1612 et en 1630.

On ne saurait mésestimer le rôle essentiel joué par le Collège Royal dans le développement des langues orientales¹⁸. Au XVI^e siècle déjà, une chaire d'hébreu fut créée, puis une autre d'arabe, et l'imprimerie donna rapidement les premiers ouvrages sur l'étude de ces langues. Guillaume Postel publia en 1538 un traité où l'arabe côtoie l'hébreu et le samaritain.

La *Bibliothèque Orientale*, dont Perrault avait fait une critique élogieuse, était un remarquable recueil de documents sur l'Orient. Elle ne faisait que conforter le fameux *Journal* de Constantinople que Galland avait composé en 1672-1673, panorama oriental multicolore et d'une extraordinaire précision. D'Herbelot, sans doute influencé par la traduction de la *Mort d'Osman*¹⁹ en 1678, avait engagé Galland en 1694 pour terminer le travail de la *Bibliothèque Orientale*. Ce spécialiste des langues orientales était secrétaire-interprète du roi, puis fut nommé au Collège Royal en 1692. Il tenait, à son domicile « sur les fossés de Monsieur le Prince », une académie que fréquentaient les érudits de l'époque, dont le polymathe Pierre-Daniel Huet²⁰.

C'est donc assez naturellement que Galland fut, en 1695, parmi les candidats à la succession de d'Herbelot comme professeur au Collège Royal. Du Bos écrivit en ce sens à Bayle le 19 décembre :

C'est [Galland] un homme de mérite, bon antiquaire et consommé dans les langues orientales. On espérera qu'il succédera à Mr. D'Herbelot dans sa chaire de Siriaque.²¹

Cet espoir fut pourtant déçu et Galland entra quelques jours plus tard au service de Bignon pour travailler aux catalogues de ses médailles et à l'inventaire de sa bibliothèque. Pour se délasser de ces besognes, Galland consacra ses loisirs à des travaux plus divertissants, comme le curieux *Nécrologe, ou la Mort des savants pour chaque jour de l'année, depuis le rétablissement des Sciences et des Beaux-Arts en Europe*.

Dans les premiers jours du XVIIIe siècle, Antoine Galland commença par traduire les *Voyages de Sindbad* à partir d'un manuscrit indépendant des *Nuits*, celui de la Bibliothèque Nationale n° 3645 du fonds arabe. Ce n'est qu'en portant la traduction chez l'imprimeur qu'il apprit, sans doute par un correspondant syrien, que les *Voyages* ne représentaient qu'une infime partie d'un merveilleux recueil de contes intitulé les *Mille et une nuit*²².

Cette orthographe « au singulier », où le substantif s'accorde avec le dernier nom de nombre, trouve peu d'exemples au XVIIe siècle, comme en témoigne le pointilleux héros du *Menagiana* :

J'ai écrit en quelque endroit de mes ouvrages *vingt et un cheval*. Cette manière de parler a été condamnée par l'Académie française, et tous ceux qui vont à l'armée assurent que l'on dit *vingt et un chevaux*. Il faut céder à l'usage, mais il n'y a qu'en cette rencontre où l'on se serve du pluriel au lieu du singulier. C'est une bizarrerie de notre langue.²³

Galland suspendit alors l'édition des *Voyages* dans l'attente d'autres récits plus vastes. C'est « un ami de Halep, résidant à Paris »²⁴, qui lui fournit le matériau pour les *Nuits*. La lettre qu'il écrivit à Huet en 1701 est très éclairante :

C'est un recueil de contes dont on s'entretient en ce pays-là dans les veillées. J'ai prié cet ami de me le garder jusqu'à mon arrivée à Paris, pour le prix de dix écus, à quoi il revient d'achat et de port.²⁵

Dès l'arrivée du premier manuscrit à Paris, lequel se composait de trois volumes, Galland se met au travail et nous fournit aussitôt des renseignements précieux sur le début de sa traduction :

J'aurois pu vous faire response trois ou quatre jours plus tost ; mais j'achevois de mettre au net un ouvrage de six cents pages, et je finis hier heureusement après avoir essuié cette grande fatigue en moins de trois semaines. Je l'avois commencé cette année depuis mon retour de Paris, en y travaillant seulement les après disnés, comme par divertissement après mon travail du matin sur les noms des dignitez qui se trouvent sur les médailles [...] Cet autre ouvrage dont j'ai l'honneur de vous parler est intitulé : *Les Mille et une nuit, contes des Arabes, mis en François* [...] de mille et une nuit, il n'en a que soixante et dix dans ce que je viens d'achever, ce qui peut vous faire juger de la longueur de l'ouvrage entier [...] Je pourrai continuer cette entreprise par divertissement si le public fait une bonne réception à cette première partie, qui servira comme d'essai.²⁶

Ainsi, pendant les loisirs des huit premiers mois de l'année 1702, les deux premiers volumes des *Mille et une Nuits* avaient été rédigés et mis au net. Deux années plus tard, le traducteur avait mené sa version jusqu'au tome VII. Le 27 décembre 1703, Fontenelle²⁷ approuve le manuscrit de Galland, présenté par l'éditeur Barbin.

Pourtant, il faudra attendre 1706 pour que le septième volume soit édité, vraisemblablement parce que Galland avait délaissé la toilette de ses traductions pour œuvrer au *Dictionnaire historique et numismatique*, plus en rapport avec sa carrière académique.

Celle-ci devait prendre une tournure définitive avec son entrée au Collège de France en 1709, à deux pas du Lycée Louis-le-Grand, où furent formées des générations d'interprètes qui, dans un certain nombre de cas, se transmettaient la charge par voie héréditaire, sur le modèle des princes d'Éléphantine ou des castes de traducteurs carthaginois.

Il y succède à son ancien maître Pierre Vattier (après l'interrègne de Pierre Dippy) dans la deuxième chaire d'arabe²⁸, l'autre ayant Pétis de la Croix pour titulaire²⁹. Galland compte à l'époque tant pour sa connaissance du grec, du latin, du gallo-romain et des sciences auxiliaires, que pour son érudition en arabe, en turc et en persan. Son travail au Collège de France³⁰ lui permet d'accumuler des ouvrages précieux aujourd'hui encore pour l'étude du monde oriental, tels que l'*Histoire de l'Empire ottoman* de Hassan Begzadeh ou le *Catalogue des histoires arabes, persanes et turques*, traduit de l'arabe par lui-même à Constantinople en 1682. Ces ouvrages furent retrouvés lors de l'inventaire du legs de Galland en 1715.

Le huitième volume des *Nuits* paraît néanmoins en 1709, juste après la nomination de Galland à la rue des Écoles. Galland éprouva beaucoup de peine à le terminer, sa source étant tarie. Un seul conte devait y figurer, celui de *Ganem fils d'Abou Aibou*. Le désir d'allécher les lecteurs par l'épaisseur du nouveau volume poussa la librairie Barbin à une supercherie peu banale : elle y adjoignit deux autres récits, puisés ailleurs par un traducteur bienveillant, un certain Pétis de la Croix. Aucune mention de la chose, aucun avertissement. Les deux contes furent le plus simplement du monde reliés au précédent, dans l'économie générale des *Nuits*, par la cheville rituelle de Shéhérazade s'adressant au sultan : « Sire [...] je supplie très humblement Votre Majesté de vouloir bien entendre [...] ». Dans son *Journal*, Galland note :

M. Pétis de la Croix, professeur et lecteur royal en langue arabe, qui me fit l'honneur de me venir voir le matin, fut extrêmement surpris de voir deux des contes turcs de sa traduction imprimés dans le 8e volume des *Mille et une nuit* que je lui montrai, et que cela se fût fait sans sa participation.³¹

L'histoire du volume IX ne manque pas de singularité. Après avoir épuisé la veine de Pierre Dippy, Galland rencontre chez le voyageur Paul Lucas un maronite d'Alep, Hanna, qui lui apporte de nouveaux contes, notamment l'*Histoire d'Aladdin, ou la Lampe merveilleuse*. Le tome IX marque la seconde étape dans la production de Galland. Si les huit premiers tomes et une partie du neuvième s'appuyaient sur l'exploitation de manuscrits orientaux, la fin du IXe et les trois suivants s'arc-bouteront sur de cursifs schémas annotés par lui après l'audition d'un conteur oriental. Le talent de Galland ne semble cependant pas avoir été pris au dépourvu, puisque, en l'espèce, le style oral n'était pas sensiblement autre que celui de l'écrit. En réalité, dès le tome I, Galland s'était trouvé aux prises avec un semi-oral, le style de l'arabe étant peu littéraire. Comme il le faisait remarquer dans la préface du *Menagiana*³² :

Il est certain que l'imagination et la mémoire excitées par la chaleur de l'entretien fournissent bien des choses qu'elles ne fournissent pas dans le cabinet, la plume à la main.

Étrange personnage que ce Pétis de la Croix, qui se défend de s'être insinué dans l'œuvre de traducteur d'Antoine Galland. En 1710 pourtant, alors que paraît le tome X des *Mille et une Nuits*, il donne les *Mille et un jours*, qui profitèrent largement de la fortune des *Nuits*³³. Dans la même année, Antoine Galland traduit le *Coran*, alternant de la sorte travaux de loisirs et d'érudition. Il faut dire qu'Antoine Galland a de quoi faire : communications à l'Académie dont il ne manque pas une séance, les mardis et vendredis après-midi ; cours au Collège Royal, les mercredis et vendredis matin, avec préparation de sourates.

Le tome XI comprend notamment *Ali Cogia* et le *Cheval enchanté* ; l'*Histoire du Prince Ahmed* et celle des *Deux Sœurs* formant le XIIIe et dernier tome, lequel sera achevé en 1713.

Ces deux derniers volumes ne seront publiés qu'en 1717, à titre posthume, bouclant ainsi le cycle des *Mille et une Nuits*. L'intégralité de l'ouvrage est dédiée à Madame d'O, marquise de Guilleragues³⁴, dont le nom est devenu inséparable des *Nuits*³⁵.

Voilà donc l'histoire d'une traduction qui est en quelque sorte publiée « avant » son original, puisque le texte arabe des *Nuits* n'a été imprimé qu'un siècle après la traduction de Galland, en 1814 à Calcutta, puis en 1835 à Bulaq sur les presses de Mohammed Aly.

Si Galland semble avoir travaillé, du moins pour les premiers récits, sur un manuscrit arabe du XIVe siècle³⁶, l'origine fort ancienne de ces contes soulève de nombreux problèmes. L'influence conjuguée de la tradition narrative des rois Sassanides et des mœurs arabes sous les califes Abbassides voisine avec un fonds indien, remarquable dans le procédé d'enchâssement des contes³⁷. On trouve aussi des récits égyptiens, comme l'*Histoire de Noureddin Ali*, où le réalisme l'emporte sur le fantastique et où le merveilleux naît des talismans.

Quoi qu'il en soit, les *Mille et une Nuits* portent la marque profonde et indélébile de l'Orient médiéval. Le récit n'est en aucun cas l'œuvre d'un seul écrivain et, si les premiers manuscrits semblent remonter au XIVe siècle, la trame, quant à elle, renvoie probablement au XIIe siècle. Le dernier souverain arabe qui y soit cité est Al Hakim (985-1021).

Les contes de Galland se propagèrent à l'étranger comme une traînée de poudre. L'orientaliste D. B. Macdonald fait remonter la première traduction anglaise³⁸ des *Nuits* d'après la version de Galland à l'année 1706. Son titre est d'ailleurs éloquent : *Arabian Nights Entertainments*. Le *Spectator* en donnait également un extrait en 1712, accompagné d'un commentaire élogieux³⁹. La même année, la traduction allemande des huit premiers tomes français paraît à Leipzig sous le titre *Die Tausend und eine Nacht* : elle est l'œuvre de Talender. Des traductions en italien (1722), en néerlandais (1732) et en russe (1763) suivront.

Mais les *Mille et une Nuits* de Galland devaient aussi trouver leur continuation en langue française et donner naissance au courant des turqueries. Le savant orientaliste Bignon donnera les *Aventures d'Abdalla, fils d'Hanif* (1712-1714), et Gueulette écrira *Les Mille et Un Quarts d'heure, contes tartares* (1712) et *Les Sultanes de Guzarate, contes mongols* (1732). Cette filiation aboutira à la jolie collection du *Cabinet des Fées* (1788-1793) et aux contes orientaux de Cazotte, après avoir culminé avec *Les Lettres Persanes* de Montesquieu (1721) et le *Zadig* de Voltaire (1747).

La traduction de Galland fut bien évidemment suivie d'autres tentatives, confortées par l'absence d'un original tangible, ce qui permet d'éluder la hantise du traducteur : le

contresens. La plus connue est sans doute celle de Mardrus, dédiée à la mémoire de Stéphane Mallarmé. La traduction (1899-1906) du Dr. Mardrus se veut littérale et reproche à Galland d'avoir élagué toutes les audaces savoureuses pour faire parler aux sultans la langue de Versailles.

En d'autres termes, si Galland est cibliste - il traduit à l'époque des *Belles Infidèles* -, Mardrus est incontestablement sourcier⁴⁰. Il rétablit tout ce qui a été censuré par Galland, il restaure les passages en vers, réhabilite les scènes érotiques et crée une quantité de calques de mots arabes. Pour faire plus authentique, Mardrus « exotise » le texte à outrance et accentue l'écart entre la langue/culture arabe et la langue/culture française au lieu de le réduire. Comme le remarque judicieusement Richard Jacquemond (1999 : 396-397) :

Si son entreprise est si bien reçue par ses contemporains, c'est parce qu'entre 1700 et 1900 le rapport entre l'Europe et l'Orient arabo-musulman a profondément changé. Le déclin de l'Empire ottoman et l'expansion coloniale se sont accompagnés de deux faits corrélés : la constitution d'un champ scientifique nouveau, l'orientalisme, et la construction par les champs artistiques et littéraires européens d'un « Orient imaginaire » avec par exemple Delacroix et Fromentin en peinture, Chateaubriand, Nerval et Flaubert en littérature. Tout cela – domination politique, orientalisme académique et artistique, mise à distance et appropriation de la culture arabe par l'Occident – produit la traduction de Mardrus et assure son succès.

Un détail ne peut manquer de frapper : Mardrus est lui-même un Oriental. Ce médecin arménien a vécu à Constantinople et au Caire avant de s'établir en France. Dans son pays d'adoption, il reprend à son compte l'image de l'Orient véhiculée par la culture dominante et traduit en réalité dans ses *Mille et une Nuits* une vision occidentale de la civilisation orientale.

Il est particulièrement intéressant de comparer le style de Galland avec celui de Mardrus, par le truchement de la 178^e *Nuit* (versions citées par Cary 1963 : 72-75) :

Version de Galland :

Danhasch, un peu rassuré par ces paroles de Maimoune :

« Ma chère dame, reprit-il, je ne vous dirai rien que de très vrai : ayez seulement la bonté de m'écouter. Le pays de la Chine, d'où je viens, est un des plus grands et des plus puissants royaumes de la terre, d'où dépendent les dernières îles de cet hémisphère dont je vous ai déjà parlé. Le roi d'aujourd'hui s'appelle Gaïour, et ce roi a une fille unique, la plus belle qu'on ait jamais vue dans l'univers depuis que le monde est monde. Ni vous, ni moi, ni les génies de votre parti, ni ceux du mien, ni tous les hommes ensemble, nous n'avons pas de termes

propres, d'expression assez vives ou d'éloquence suffisante pour en faire un portrait qui approche de ce qu'elle est en effet. Elle a les cheveux d'un brun et d'une si grande longueur qu'ils lui descendent beaucoup plus bas que les pieds et ils sont en si grande abondance qu'ils ne ressemblent pas mal à une de ces belles grappes de raisin dont les grains sont d'une douceur extraordinaire, lorsqu'elle les a accommodés en boucles sur sa tête. Au-dessous de ses cheveux, elle a le front aussi uni que le miroir le mieux poli, et d'une forme admirable ; les yeux noirs, à fleur de tête, brillants et pleins de feu ; le nez ni trop long ni trop court ; la bouche petite et vermeille ; les dents sont comme deux files de perles, qui surpassent les plus belles en blancheur ; et, quand elle remue la langue pour parler, elle rend une voix douce et agréable, et elle s'exprime par des paroles qui marquent la vivacité de son esprit ; le plus bel albâtre n'est pas plus blanc que sa gorge. De cette foible ébauche enfin vous jugerez aisément qu'il n'y a pas de beauté au monde plus parfaite. »

Version de Mardrus :

Alors l'éfrit Dahnasch ralentit sa course, tourna sur lui-même et vint se ranger aux côtés de Maïmouna. Puis il lui raconta ainsi son aventure, alors que tous deux continuaient leur course aérienne :

« Je te dirai, ô glorieuse Maïmouna, que je viens en ce moment du fin fond de l'intérieur lointain, des extrémités de la Chine, pays où règne le grand Ghaïour, maître d'El -Bouhour et d'El-Koussour, où s'élèvent de nombreuses tours, tout autour et alentour, où se trouvent sa cour, ses femmes avec leurs atours et ses gardes dans les détours et tout le pourtour. Et c'est là que mes yeux ont vu la plus belle des choses de mes voyages et de mes tours, sa fille unique, El-Sett Boudour.

« Or, comme il est impossible à ma langue, au risque même de devenir poilue, de te dépeindre la beauté de cette princesse, je vais simplement essayer de t'énumérer ses qualités, approximativement. Écoute donc, ô Maïmo una.

« Je te parlerai de sa chevelure. Puis je te dirai son visage, puis ses joues, ses lèvres, sa salive, sa langue, sa gorge, sa poitrine, ses seins, son ventre, ses hanches, sa croupe, son milieu de grâce, ses cuisses et enfin ses pieds, ô Maïmouna !

« Bismillah !

« Sa chevelure, ô ma maîtresse ! Elle est si brune qu'elle en est plus noire que la séparation des amis. Et quand elle est accommodée en trois tresses qui s'éploient jusqu'à ses pieds, il me semble voir trois nuits à la fois.

« Son visage ! Il est aussi blanc que le jour où se retrouvent les amis. Si je le regarde au moment où brille la pleine lune, je vois deux lunes à la fois.

« Ses joues sont formées d'une anémone divisée en deux corolles ; ses pommettes, c'est la pourpre même des vins, et son nez est plus droit et plus fin qu'une lame de choix.

« Ses lèvres, c'est de l'agate colorée et du corail ; sa langue – quand elle la remue – secrète l'éloquence ; et sa salive est plus désirable que le jus des raisins : elle désaltère la soif la plus brûlante ! Telle est sa bouche.

« Mais sa poitrine ! béni soit le Créateur ! c'est une séduction vivante. Elle porte des seins jumeaux de l'ivoire le plus pur, arrondis et pouvant tenir dans les cinq doigts de la main.

« Son ventre a des fossettes pleines d'ombre et disposées avec autant d'harmonie que les caractères arabes sur le cachet d'un scribe cophte d'Égypte. Et ce ventre donne naissance à une taille élastique et fuselée. Mais voici sa croupe.

« Sa croupe ! heu ! heu ! j'en frémis. C'est une masse si pesante qu'elle oblige sa propriétaire à se rasseoir quand elle se lève et à se relever quand elle se couche. Et je ne puis vraiment, ô ma maîtresse, t'en donner une idée qu'en recourant à ces vers du poète :

Elle a un derrière énorme et fastueux qui demanderait une taille moins frêle que celle où il est suspendu.

Il est, pour elle et moi, un objet de tortures sans relâche et émoi, car

Il l'oblige à se rasseoir quand elle se lève, et me met le zebb, quand j'y pense, toujours debout.

« Telle est sa croupe ! Et d'elle se détachent deux cuisses de gloire, solides et d'un seul jet, unies, vers le haut, sous leur couronne. Puis viennent les jambes et les pieds charmants et si petits que je suis stupéfait qu'ils puissent porter tant de poids superposés.

« Quant à son milieu et à son fondement, ô Maïmouna, pour dire la vérité, je désespère de pouvoir t'en parler comme il sied, car l'un est essentiel et l'autre est absolu. C'est, pour le moment, tout ce que ma langue peut t'en révéler ; et même par gestes il me serait impossible de t'en faire apprécier le faste ou les somptuosités.

« Et telle est à peu près, ô Maïmouna, l'adolescente princière, fille du roi Ghaiour, El -Sett Boudour. »

- À ce moment de la narration, Schahrazade vit apparaître le matin et, discrète comme elle était, remit la suite au lendemain.

AUSSI QUAND FUT LA CENT SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME NUIT

Elle dit : ...

Quand on compare les deux extraits, on ne peut qu'être frappé par la différence de longueur et de style. La version de Mardrus est trois fois plus longue que celle de Galland, car, à l'opposé de ce dernier, Mardrus n'élague rien et en rajoute même pour faire plus oriental. Du moins le croit-il...

Le passage confine au scabreux et les impératifs de la bienséance des salons français poussent Galland à censurer tout ce qui pourrait choquer la morale ou heurter le bon goût. De même, le bon usage voit d'un mauvais œil la redondance et les répétitions, et plaide pour une langue claire et épurée. L'influence de Vaugelas et de La Mothe le Vayer sur le style est toujours grande au début du XVIIIe siècle.

La fortune d'Antoine Galland lui vient de sa prodigieuse capacité à élaguer les éléments les plus rebutants de l'original pour coordonner les ressorts des intrigues et le jeu de l'action. En éludant le fatras de répétitions, il a su, sans trop d'infidélité, mettre en exergue le témoignage social du recueil. Dans sa *Notice sur Galland*, cet autre grand conteur qu'est Charles Nodier lui rend hommage :

Abondant sans être prolix, naturel et familier, sans être ni lâche ni trivial, il ne manque jamais de cette élégance qui résulte de la facilité, et qui présente je ne sais quel mélange de la naïveté de Perrault et de la bonhomie de la Fontaine.

On y reconnaît sans ambages le style d'un Perrot d'Ablancourt qui se plaisait à affirmer que « pour peu qu'on manque de délicatesse, au lieu de divertir on ennuie »⁴¹, même si l'apogée des *Belles Infidèles* se situe entre 1640 et 1660⁴². À cet égard, Galland préfigure déjà dans une certaine mesure le courant dix-huitiémiste en matière de traduction, puisque, à l'opposé de ses illustres prédécesseurs, il se détourne des classiques grecs et latins pour se consacrer à un versant linguistique et culturel inédit : le monde arabe. Ce courage n'est pas le moindre de ses mérites, mais il y en a un autre, plus éclatant encore : depuis plus de trois siècles, l'œuvre survit à son auteur, mort en 1715 avant d'avoir vu la parution des deux derniers volumes. La

même année devait mourir le Roi-Soleil, et avec lui s'éteindre toute une époque de faste et de luxe.

Si la traduction remodèle la culture cible, elle exerce aussi par ricochet un effet de retour sur le canon littéraire de la culture source, particulièrement dès lors que cette dernière se trouve en situation d'infériorité. C'est après la traduction de Mardrus que les *Mille et une Nuits* ont commencé à être étudiées dans le giron académique oriental et qu'elles se sont vu assigner une valeur dans le canon littéraire autochtone.

La première thèse universitaire arabe sur les *Nuits* date de 1941. Elle est soutenue à l'université du Caire par une femme, Suhayer al-Qalamavi⁴³, sous la direction de Taha Husayn. Il n'est pas fortuit qu'elle fût présentée dans le pôle le plus occidentalisé du champ académique. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir des années 1940 que Shéhérazade commença à inspirer des auteurs arabes, et surtout ceux de culture française comme Taha Husayn ou Mahmud Taymur.

Pour en revenir à Antoine Galland, celui-ci ne verra donc jamais la parution des ultimes contes des *Nuits*. À l'instar de Shahriar, il ne connaîtra jamais le dernier mot de l'histoire. La mort le surprendra le 17 février 1715, dans sa petite chambre du « Cerceau d'or », à l'ancienne rue des Chiens⁴⁴. Il sera inhumé au bas de Saint-Étienne-du-Mont le 18 février, à l'endroit même où le corps de Racine fut transféré le 10 décembre 1711.

C'est là, où furent les dernières veillées de Shéhérazade, que j'achève ma promenade dans le vieux Paris. Je reviens alors sur mes pas par le jardin du Luxembourg, où Galland venait se délasser jusqu'à la fin. Je ne peux m'empêcher de repenser à cette célébrité singulière, redevable davantage à une œuvre de conteur qu'à une brillante activité de professeur au Collège de France.

On ne peut que souscrire à l'opinion d'Annie Berthier (1997 : 180) :

Les grands traducteurs que sont, entre autres, Pétis de la Croix et Antoine Galland, toujours cités l'un pour sa traduction des *Mille et Un Jours*, l'autre pour celle des *Mille et Une Nuits*, seraient en droit de pousser mille et un cris, s'ils savaient à quoi ils doivent leur célébrité : en effet, l'un comme l'autre passèrent une grande partie de leur existence à traduire des chroniques historiques orientales pour faire connaître l'histoire des peuples auprès desquels ils avaient passé une partie de leur vie et desquels ils avaient appris la langue (jusqu'à en composer des grammaires), les usages, les coutumes et jusqu'à la musique.

Grâce aux travaux de Galland, de Péti de la Croix et d'autres grands orientalistes de l'époque, la Bibliothèque du Roi s'enrichit de nombreux ouvrages arabes, persans et turcs, jusqu'à compter en 1740 plus de 7000 volumes orientaux⁴⁵, sur un total d'environ 165 000 volumes.

Mais la littérature mondiale s'est, elle, enrichie depuis trois siècles d'une œuvre éternelle, qui n'a vu le jour que par le truchement de sa traduction. La plus grande vertu d'Antoine Galland est sans aucun doute d'avoir fait passer à la postérité une version qui a éclipsé son original sous la lumière de la traduction, et d'avoir donné à des générations entières le loisir de s'évader par le rêve.

Je ne pouvais mettre un terme à ces réflexions qu'en donnant la parole aux protagonistes des *Nuits* et au style enchanteur d'Antoine Galland :

Le sultan des Indes témoigna à la sultane Shéhérazade, son épouse, qu'il était très satisfait des prodiges qu'il venait d'entendre de la lampe merveilleuse, et que les contes qu'elle lui faisait chaque nuit lui faisaient beaucoup de plaisir. En effet, ils étaient divertissants et presque toujours assaisonnés d'une bonne morale. Il voyait bien que la sultane les faisait adroitement succéder les uns aux autres, et il n'était pas fâché qu'elle lui donnât occasion, par ce moyen, de tenir en suspens, à son égard, l'exécution du serment qu'il avait fait si solennellement de ne garder une femme qu'une nuit et de la faire mourir le lendemain. Il n'avait même presque plus d'autre pensée que de voir s'il ne viendrait point à bout de lui en faire tarir le fond.⁴⁶

¹ Voir le très bel *Avertissement au lecteur* de la *Vie de Jésus* (1863).

² L'actuelle Edirne, à 250 kilomètres à l'ouest d'Istanbul.

³ En 1248 déjà, le pape Innocent IV fait tenir au chancelier de l'Université de Paris un courrier l'invitant à créer une école de langues orientales.

⁴ Les Turcs appelaient Soliman *Kanuni Sultan Süleyman*, c'est-à-dire Soliman le Législateur.

⁵ C'est à ce même Sinan que nous devons les remarquables cuisines de Topkapi, sérail fondé par Mehmed II, et ce petit bijou qu'est la mosquée Rustem Pacha à Istanbul (1561).

⁶ Pour plus d'informations à ce sujet, consulter : Chr. Balliu, « L'École des Enfants de Langues del siglo XVII : la primera escuela de interpretación en Francia », *Actas de los VI Encuentros Complutenses en torno a la traducción*, Madrid, Universidad Complutense, 1997, pp. 251-260.

⁷ Pera, qui a toujours connu les faveurs des Français, était située dans le quartier chrétien de Constantinople, sur la rive européenne, au nord de la Corne d'or. Elle formait sur les hauteurs de Galata ce que l'on appelle de nos jours le quartier de Beyoğlu. Comme en témoigne *Aziyadé* (1879), Pierre Loti vécut à Pera avant de s'installer sur les hauteurs d'Eyoub.

⁸ Le mot *dragoman* (du grec byzantin dragoumanos, lui-même issu de l'arabe d'Égypte *targumân*) évoque l'idée de négoce et de négociation. Le russe (commerce) a la

même étymologie, compte tenu de la métathèse de la liquide. Le mot renvoie à l'étymon assyrien *ragamou* - parler.

⁹ Pour l'histoire de cette institution, voir : Gustave Dupont-Ferrier, *Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand (1563-1920)*, 3 t., Paris, De Boccard, 1921-1925.

¹⁰ On ne peut écarter l'hypothèse d'une influence indirecte de Port-Royal dans cette vision. En effet, la *Grammaire générale et raisonnée* de 1660 plaide pour une théorie universelle du sens et propose un espace commun à toutes les grammaires possibles, quelle que soit la langue considérée.

¹¹ Voir : Chr. Balliu, « Los traductores transparentes. Historia de la traducción en Francia durante el período clásico », *Hieronymus Complutensis*, Madrid, Universidad Complutense, 1995, n° 1, pp. 9-51.

¹² C'est précisément à la marquise de Sablé que Gaspard de Tende consacre l'épître dédicatoire de ses *Règles de la traduction* de 1660.

¹³ La curiosité du public pour les « histoires mauresques » avait aussi été piquée par l'*Almahide* (1660-1663) de Melle de Scudéry et les *Galanteries grenadines* de Mme de Villedieu. Le dernier avatar de ce genre de littérature pourrait être *Un Jardin sur l'Oronte* de Maurice Barrès.

¹⁴ On a tendance à considérer la *Bibliothèque Orientale* comme la somme des connaissances acquises sur l'Orient depuis la Renaissance, comme le fait par exemple P. Martino dans *L'Orient dans la littérature française*.

¹⁵ Date de la publication de la *Grammatica arabica* d'Erpenius à Leyde.

¹⁶ Celle de Louis de Dieu à Leyde.

¹⁷ Cet orientaliste, consul général de France en Égypte et auteur des *Rudimenta grammaticis linguae turcicae*, montre le lien indissociable entre l'interprétation et la diplomatie.

¹⁸ Lire à ce propos : Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France* et Dugat, *Histoire des orientalistes de l'Europe*, t. I.

¹⁹ Cette mince traduction anonyme est l'œuvre de Galland, lequel y applique le même procédé de sélection pittoresque que pour les *Paroles remarquables, bons mots et maximes des Orientaux*, publiées en 1694.

²⁰ Le traducteur des *Amours de Daphnis et Chloé* de Longus est aussi l'auteur du *De Interpretatione*, traité de traduction rédigé en latin et publié en 1661. Chargé avec Bossuet de l'éducation du dauphin, il entreprend la publication des classiques latins et grecs *ad usum Delphini*.

²¹ E. Gigas, *Choix de la Correspondance inédite de Pierre Bayle*, p. 245.

²² Quand on pratique un peu les manuscrits de Galland, on est frappé par la chronicité de cette anomalie.

²³ Cet archaïsme repris par Galland doit sans doute beaucoup aux visites quotidiennes rendues à Ménage lorsque ce dernier s'était retiré au cloître Notre-Dame. Ce grand érudit, très recherché des « académies », c'est-à-dire des réunions savantes, prétendait y juger sans appel toutes les productions de l'esprit. Sa pédanterie lui valut d'être mis en scène par Molière dans les *Femmes savantes*, sous le nom de Vadius.

²⁴ Il s'agit vraisemblablement de Pierre Dippy, devenu secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales et professeur d'arabe au Collège de France. Galland lui succédera en 1709 dans cette chaire.

²⁵ *Correspondance*, lettre à Huet du 19 octobre 1701.

²⁶ *Correspondance*, lettre à Cuper d'août 1702.

²⁷ Fontenelle devait d'ailleurs écrire : « J'ai cru que le public verroit avec plaisir quel est le génie et le caractère des contes orientaux » (*Registre de Monsieur l'abbé Bignon contenant*

les ouvrages présentés à Mgr le Chancelier Phélypeaux par les auteurs et les libraires, B.N.F., ms. français 21939 (années 1696-1704), fol. 96 V, n° 1372).

²⁸ La deuxième chaire d'arabe fut fondée en 1619.

²⁹ La première chaire d'arabe remontait à 1587, c'est-à-dire aux additions de Henri III. Pétis de la Croix l'occupera de 1692 à 1713.

³⁰ Dès la fin du XVII^e siècle, les traductions font l'objet d'ordres royaux. Par exemple, la traduction de l'ouvrage rapporté par F. Pétis de la Croix sur l'histoire de « Timur Beg » (Tamerlan) fut ordonnée par le roi ; elle parut en 1722, après la mort de Pétis, grâce à son fils Alexandre-Louis-Marie.

³¹ *Journal*, 17 janvier 1710.

³² Le *Menagiana*, œuvre anonyme dans la tradition des *sana*, est de Galland pour le premier volume au moins et publié par lui, en 1692 selon ses dires. Pourtant, les exemplaires de la B.N.F. et de l'Arsenal sont datés de 1693.

³³ Dans la *Préface* du tome I (édition de 1710), Pétis de la Croix reconnaît explicitement que les *Mille et un Jours* étaient une imitation des *Mille et une Nuits*, surtout en ce qui concerne la forme.

³⁴ Ce fut le marquis de Guilleragues, père de Mme d'O, qui succéda à Nointel dans le poste d'ambassadeur à Constantinople, où Galland entra à son service.

³⁵ On sait qu'à la sortie de chaque volume, l'écrivain commande au libraire deux exemplaires de luxe en beau maroquin rouge, l'un pour Mme d'O, l'autre frappé aux armes de la duchesse de Bourgogne, sa confidente, pour que la marquise le lui présente. Un remarquable portrait de Mme d'O nous est brossé par Saint-Simon dans ses *Mémoires* (1729-1754).

³⁶ B.N.F., fonds arabe 3609, 3610, 3611.

³⁷ On lira avec profit l'étude de Sylvestre de Sacy qui infléchit l'influence persane dans les *Nuits* en signalant que « ces contes respirent par-dessus tout le mahométisme » (*Journal des Savants*, 1817). Les ouvrages d'E. Littmann, *Tausend und eine Nacht in der arabischen Literatur* (Tübingen, 1923) et de J. Oestrup, *Studier over Tusind og en Nat* (Copenhague, 1891) sont les éléments de référence pour toute étude sur l'origine et la composition des *Nuits*.

³⁸ Art. *Thousand and one Nights* dans l'*Encyclopaedia Britannica* (éd. 1961).

³⁹ N° 535 (13 novembre 1712).

⁴⁰ Sur le problème de la fidélité dans l'histoire de la traduction, lire : Chr. Balliu, « La fidélité et ses avatars », *Équivalences*, Bruxelles, 1997-1998, vol. 26/2 & 27/1, pp. 45-57.

⁴¹ Préface à *Lucien*, 1654.

⁴² Voir notamment : R. Zuber, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Armand Colin, 1968.

⁴³ Suhayer al-Qalamavi est la première Égyptienne à soutenir un doctorat à l'université. Il faut néanmoins signaler que l'intégration des *Nuits* au canon arabe n'est que toute relative. En Égypte du moins, elles sont exclues du programme scolaire et ne sont jamais enseignées dans les universités que dans les cours de « littérature populaire » (*adab sha'bi*).

⁴⁴ De cette rue, il reste l'impasse, fermée par une grille, qui sépare la Bibliothèque Sainte-Geneviève du Collège Sainte-Barbe. La Bibliothèque Sainte-Geneviève est située à l'emplacement de l'ancien Collège de Montaigu, fondé en 1314, dont Érasme fut pensionnaire de 1495 à 1496. Le Collège Sainte-Barbe fut fondé en 1460 ; Michelet y enseigna l'histoire entre 1822 et 1826.

⁴⁵ Une bonne partie de ces ouvrages avait connu des essais de traductions, restées généralement manuscrites.

⁴⁶ Extrait de l'*Histoire d'Aladdin* (tome IX des *Mille et une Nuits*).

BIBLIOGRAPHIE

- ABDEL-HALIM (M.) 1964, *Antoine Galland, sa vie et son œuvre*, Paris, A. G. Nizet.
- AL-QALAMAWI (S.) 1959, *Les Mille et une nuits*, thèse avec préface de Taha Husayn, Le Caire.
- B. N. F., fonds arabe, mss. 3609, 3610, 3611.
- BALLIU (Chr.) 1995, « Los traductores transparentes. Historia de la traducción en Francia durante el período clásico », *Hieronymus Complutensis*, Madrid, Universidad Complutense, n° 1, pp. 9-51.
- BALLIU (Chr.) 1997, « L'École des Enfants de Langues del siglo XVII : la primera escuela de interpretación en Francia », *Actas de los VI Encuentros Complutenses en torno a la traducción*, Madrid, Universidad Complutense, pp. 251-260.
- BALLIU (Chr.) 1997-1998, « La fidélité et ses avatars », *Équivalences*, Bruxelles, vol. 26/2 & 27/1, pp. 45-57.
- BERTHIER (A.) 1997, « D'une langue à l'autre. Manuscrits orientaux et traduction », *L'histoire et les théories de la traduction*, Genève, Université de Genève et ASTTI, pp. 175-187.
- CARY (E.) 1963, *Les Grands traducteurs français*, Genève, Librairie de l'Université.
- DINGLI (L.) 1997, *Colbert, marquis de Seignelay. Le fils flamboyant*, Paris, Librairie Académique Perrin.
- DUFRENOY (M.-L.) 1946, *L'Orient romanesque en France, 1704-1789*, Montréal, Beauchemin.
- DUGAT (G.) 1870, *Histoire des orientalistes de l'Europe du XIIe au XIXe siècle*, Paris, Maisonneuve.
- DUPONT-FERRIER (G.) 1921-1925, *Du Collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand (1563-1920)*, Paris, De Boccard, 3 t.
- ÉLISSÉEF (N.) 1949, *Thèmes et motifs des Mille et une Nuits*, Beyrouth.
- FONTON (Ch.) , *La Révolution arrivée sous Mustapha II*, B.N.F., Supp. Turc, ms. 716.
- GALLAND (A.) 1965 [1704-1717], *Les Mille et une Nuits*, introduction de Jean Gaulmier, Paris, Garnier-Flammarion.
- GALLAND (A.), *Journal*.
- GIGAS (P.), *Choix de la Correspondance inédite de Pierre Bayle*.
- GOUJET (Cl.-P.) 1758, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, Paris, Augustin-Martin Lottin.
- HAZARD (P.) 1961 [1935], *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715*, Paris, Gallimard.
- HERBELOT (B. d') 1781-1783 [1694], *La Bibliothèque Orientale*, Paris, Moutard.

- JACQUEMOND (R.) 1999, « Sur la traduction en général et sur la traduction de l'arabe en particulier », *Traduction : Approches et Théories*, Beyrouth, coll. Sources Cibles, Université Saint-Joseph, pp. 393-401.
- LITTMANN (E.) 1923, *Tausend und eine Nacht in der arabischen Literatur*, Tübingen.
- MACDONALD (D. B.) 1932, « A Bibliographical and Literary study of the first appearance of the Arabian Nights in Europe », *The Library Quarterly*.
- MARDRUS (J.-C.) 1955 [1906], *Les Mille et une Nuits*, traduction française, Paris, Gallimard.
- MARTINO (P.) 1906, *L'Orient dans la culture française*, Paris, Hachette.
- MASSON (F.) 1881, « Les Jeunes de langues, Notes sur l'éducation dans un établissement des Jésuites au XVIIIe siècle », *Le Correspondant*, Nouvelle série, LXXXVIII.
- MÉNAGE (G.) 1694, *Menagiana*, Paris, Pierre Delaulne.
- MOUNIN (G.) 1994 [1955], *Les Belles Infidèles*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- OESTRUP (J.) 1891, *Studier over Tusind og en Nat*, Copenhague.
- OMONT (H.) 1902, *Missions archéologiques en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris.
- PERROT D'ABLANCOURT (N.) 1644, *Lucien*, Paris, Th. Jolly.
- PINGAUD (B.) 1959, *Madame de La Fayette par elle-même*, Paris, Le Seuil.
- PINGAUD (B.) 1972, *Madame de La Fayette. La Princesse de Clèves et autres romans*, Paris, Gallimard.
- ROUX (J.-P.) 2000, *Histoire des Turcs. Deux mille ans du Pacifique à la Méditerranée*, Paris, Fayard.
- SAINT-PIERRE (P.) 1996, « L'Orient traduit en français : l'Autre transposé », *La Traduction en France à l'âge classique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 177-206.
- SAINT-SIMON (L. de R.) 1974 [1729-1754], *Mémoires*, Paris, Union générale d'éditions.
- SCHWAB (R.) 1950, *La Renaissance orientale*, Paris, Payot.
- SCHWAB (R.) 1964, *L'auteur des Mille et une Nuits. Vie d'Antoine Galland*, Paris, Mercure de France.
- WICQUEFORT (M. de) 1715, « De la Naissance & de l'Estude de l'Ambassadeur », *L'Ambassadeur et ses fonctions, en 2 parties*, Cologne, Pierre Marteau.
- ZOTENBERG (H.) 1888, *Notice sur quelques manuscrits des Mille et une nuits et la traduction de Galland*, Paris.
- ZUBER (R.) 1968, *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, Armand Colin.

Source : *Equivalences*, n° spécial en hommage à Jean-Marie Van der Meerschen, Bruxelles,
vol. 29/1-2, 2001-2002, p. 19-42.